



**PRÉFET  
DU BAS-RHIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté  
et de la légalité**

Strasbourg, le **26 MARS 2025**

**ARRÊTÉ**

portant autorisation d'un appel public à la générosité sur la voie publique  
par l'association « Une rose, un espoir - Secteur SarrEichel »

**Le préfet de la région Grand est  
Préfet la zone de défense et de sécurité est  
Préfet du Bas-Rhin**

**VU** les articles L. 2212-2 et L. 2215-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la loi n° 91-772 du 07 août 1991 relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique, modifiée par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015 portant simplification du régime des associations et des fondations,

**VU** le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique et l'arrêté du 30 juillet 1993 portant fixation des modalités de présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par des organismes faisant appel à la générosité publique,

**VU** la circulaire du 21 juillet 1987 relative aux appels à la générosité publique,

**VU** l'arrêté préfectoral du 21 janvier 2014 portant interdiction de quêtes et ventes d'objets sans valeur marchande propre sur la voie publique ou dans les lieux publics,

**CONSIDÉRANT** la demande présentée par Mme Claire BEINSTEINER, présidente de l'association « Une Rose Un Espoir- Secteur SarrEichel » reçue le 19 mars 2025 ;

**SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ;

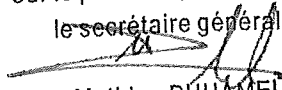
**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'association dénommée « Une Rose Un Espoir – Secteur SarrEichel » dont le siège est situé à DIEMERINGEN – 9, rue des Vignes - représentée par Mme Claire BEINSTEINER, est autorisée à organiser les 26 et 27 avril 2025, une collecte de dons sur la voie publique au profit de « La Ligue Contre le Cancer ».

**Article 2** : La quête sur la voie publique se déroulera, les 26 et 27 avril 2025, sur le territoire des communes indiquées en annexe.

**Article 3** : Les personnes habilitées à prendre part à cette quête sur la voie publique ne devront percevoir à cette occasion aucune rémunération. Elles devront être porteuses d'une carte d'habilitation délivrée par l'organisme bénéficiaire et visée par mes soins, conformément à l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 21 janvier 2014.

**Article 4** : Le secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin, le commandant du groupement de gendarmerie du Bas-Rhin et les maires du département concernés par l'opération sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet,  
Pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général,  
  
Mathieu DUHAMEL

**Annexe à l'arrêté préfectoral du 26 MARS 2025**

L'Association « Une Rose Un Espoir – Secteur SarrEichel » est autorisée à réaliser une quête sur la voie publique les 26 et 27 avril 2025 dans les communes suivantes :

Adamswiller	Mackwiller
Altwiller	Oermingen
Asswiller	Ottwiller
Baerendorf	Petersbach
Berg	Pfalzweyer
Bettwiller	Puberg
Bissert	Ratzwiller
Burbach	Rauwiller
Bust	Reipertswiller
Butten	Rexingen
Dehlingen	Rimsdorf
Diedendorf	Rosteig
Diemeringen	Sarre-Union
Domfessel	Sarrewerden
Drulingen	Sarrewerden(Zollingen)
Durstel	Sarrewerden (Bischtroff)
Erckartswiller	Schoenbourg
Eschbourg (Graufthal)	Schoepperten
Eschwiller	Siewiller
Eywiller	Siltzheim
Frohmulhl	Sparsbach
Goerlingen	Struth
Gungwiller	Thal Drulingen
Harskirchen	Tieffenbach
Herbitzheim	Voellerdingen
Hinsbourg	Volksberg
Hinsingen	Waldhambach
Hirschland	Weislingen
Keskastel	Weiterswiller
Kirrberg	Weyer
La Petite Pierre	Wimmenau
Lichtenberg	Wingen-Sur-Moder
Lohr	Wolfskirchen
Lorentzen	Zittersheim